

RETOUR SUR

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DU VENDREDI 8 NOVEMBRE 2019

Vendredi 8 novembre, les conseillers communautaires se sont réunis à Crac'h pour voter une aide à l'installation de Maisons d'Assistants Maternels, la création d'une association pour la valorisation du patrimoine du Pays d'Auray, et des demandes de subventions pour aider les jeunes à trouver un logement, et prévenir les risques d'inondation.

PETITE ENFANCE

Une aide à l'installation de Maisons d'Assistants Maternels

Parmi les solutions de prises en charge des jeunes enfants, les Maisons d'Assistants Maternels (MAM) sont de plus en plus plébiscitées, à la fois par les professionnels de la petite enfance mais également par les familles d'Auray Quiberon Terre Atlantique.

Pour le territoire, c'est l'opportunité de développer son attractivité et de compenser la baisse des agréments des assistants maternels qui exercent à domicile.

Pour les parents, ce modèle associe les avantages d'une structure collective (la socialisation, le travail transversal, une continuité d'intervention possible entre les professionnels...) et de l'accueil à domicile (capacité d'accueil réduite, individualisation de la prise en charge facilitée et continuité de cette dernière par le même interlocuteur, modularité de l'accueil plus aisée).

Enfin, pour les assistants maternels, c'est l'opportunité de travailler en équipe et d'exercer leur activité professionnelle en dehors de leur logement personnel.

Néanmoins, la création d'une Maison d'Assistants Maternels (MAM) implique des investissements spécifiques à hauteur de 10 000 euros minimum : adaptation d'un local pour accueillir entre 10 et 16 enfants (anti-pinces-doigts, barrières, portes de placards sécurisées, suppression des plantations toxiques du jardin, clôtures extérieures, aménagements des espaces sanitaires...), achat de mobilier et de matériel adaptés à cette capacité d'accueil, versement de cautions et ouverture de compteur...

En ce sens, de nombreuses assistantes maternelles sollicitent l'aide de la Communauté de Communes, en complément de demandes formulées au Conseil départemental du Morbihan (2 000 € maximum par projet) et à la Caisse d'Allocations Familiales du Morbihan (300 € par assistant maternel).

Aussi, afin de faciliter la création de Maisons d'Assistants Maternels sur le territoire, et ainsi de répondre à une véritable demande, la Communauté de Communes, compétente en matière de Petite Enfance, a proposé une aide forfaitaire à la création de MAM d'un montant de 500 euros par assistant maternel concerné.

Le Conseil Communautaire a approuvé cette aide à l'installation.



PATRIMOINE

Création d'une association pour porter et développer le festival Détour d'Art

Né en 2007 à Sainte-Anne d'Auray, le festival Détour d'Art valorise chaque année, auprès de 30 000 visiteurs, le patrimoine religieux de 10 communes d'Auray Quiberon Terre Atlantique, en collaboration avec les municipalités, les comités de chapelle et les responsables paroissiaux. Cette manifestation, pilotée pour le moment par l'Office de Tourisme Intercommunal, et qui s'appuie sur un personnel qualifié et plus d'une centaine de bénévoles, propose de nombreuses animations spécifiques et des visites guidées destinées au grand public.

Fort de ce succès, le festival entend se développer pour valoriser le patrimoine culturel du Pays d'Auray de manière plus large (héritage militaire par exemple, très riche mais assez peu mis en valeur) sur un périmètre géographique étendu.

Pour cela, **le Conseil Communautaire a approuvé la création d'une structure associative** spécifique permettant de bénéficier de l'expertise de l'Académie de Musique et d'Arts Sacrés (qui œuvre également à la promotion du patrimoine culturel et religieux du territoire), de solliciter des aides de l'Etat, de la Région, du Département, d'Auray Quiberon Terre Atlantique, du Diocèse, et d'associer les Communes à ce projet de valorisation du patrimoine et de médiation culturelle.

Cette association pour la valorisation du patrimoine du pays d'Auray constituerait, autour des acteurs locaux de la culture et du patrimoine ainsi réunis, un espace de réflexion et d'échanges sur ces sujets, force de propositions et d'initiatives nouvelles.



LOGEMENT

Montée en puissance des aides dédiées aux jeunes

Chaque année, un grand nombre de jeunes peinent à se loger sur la commune où ils ont pourtant obtenu un stage, un nouveau travail, une mutation, une formation, un apprentissage, un emploi saisonnier... En cause, une situation tendue, en particulier sur le littoral où peu de logements sont disponibles. C'est pourquoi Auray Quiberon Terre Atlantique propose de nouvelles solutions concrètes pour aider les jeunes salariés à trouver un hébergement à louer à un prix raisonnable, pour deux semaines, un été ou à l'année.

Des conseils et un accompagnement

En effet, depuis 2016, la Maison du Logement accompagne les entreprises et leurs jeunes salariés dans leur tour d'horizon des possibilités de logement sur le territoire, notamment durant les jobdating organisés par Pole Emploi : offres de logements locatifs privés, location de courte ou longue durée, Résidence Jeunes, hébergements saisonniers, structures dédiées... Elle propose également un recensement de l'ensemble des offres de logements sociaux, dont certains bénéficient prioritairement aux salariés, et d'un accompagnement et d'un suivi de dossier de demande de logement social. Les jeunes peuvent aussi y trouver des conseils réglementaires, fiscaux, juridiques et techniques.

Des aides financières

Depuis l'année dernière, la Maison du Logement valorise également, avec son partenaire Action Logement, des financements dédiés aux jeunes actifs :

- des aides pour le dépôt de garantie demandé par le bailleur : l'avance Loca-Pass, prêt sans intérêt d'un montant maximal de 1200 € remboursable sur 25 mois maximum pour tout type de logement du parc social ou privé,
- une caution accordée au locataire, qui prend en charge le paiement du loyer et des charges locatives de la résidence principale, en cas de défaillance de paiement : la garantie VISALE, une garantie fiable et gratuite, permettant aux locataires de trouver plus facilement un logement en rassurant leur futur propriétaire,
- une subvention pouvant aller jusqu'à 100 € par mois sur le loyer : l'aide Mobili-Jeunes, subvention allégeant la quittance de loyer des jeunes de moins de 30 ans en formation professionnelle, en alternance sous contrat d'apprentissage ou de professionnalisation, percevant au plus 100 % du SMIC.

Une nouvelle offre de logement pour les jeunes saisonniers

Auray Quiberon Terre Atlantique et Agora Services, gestionnaire de la Résidence Jeunes d'Auray, ont déployé l'été dernier sur la Presqu'île une nouvelle offre de logements à la sous-location (chambres meublées, studios meublés ou colocation meublée) pour la période estivale. Cette nouvelle offre a permis plus de flexibilité pour les locataires qui ont également pu bénéficier de l'ensemble des services d'Agora (démarches administratives, professionnelles, financières, sociales...) tout en étant logés au plus près de leur emploi. Concluante, cette expérimentation est en train d'être élargie à d'autres secteurs du territoire.



Une antenne FJT en projet sur Quiberon

Auray Quiberon Terre Atlantique (en lien avec le Foyer de Jeunes Travailleurs, la Commune de Quiberon et Bretagne Sud Habitat) accompagne techniquement et financièrement un projet de création d'une antenne de Résidence Jeunes à Quiberon. En effet, Bretagne Sud Habitat va acquérir un ancien hôtel qui sera rénové et réaménagé en résidence jeunes (adaptation des chambres, création de deux chambres accessibles PMR, installation d'une cuisine commune, d'un local deux roues, d'un lavomatic...). Ce projet, qui devrait bénéficier d'un soutien financier de près de 180 000 € des collectivités locales du pays d'Auray, fera prochainement l'objet d'une présentation public. Il doit permettre d'héberger une vingtaine de personnes, en particulier des saisonniers et des jeunes actifs de moins de 30 ans.

Des services très sollicités

Ces dispositifs, déployés au sein de la Maison du Logement d'Auray Quiberon Terre Atlantique avec les acteurs de la jeunesse (Résidence Jeunes d'Auray, Pôle Emploi, Mission Locale), connaissent depuis l'année dernière, un accroissement de l'activité d'environ 60% (116 jeunes accompagnés en 2019 contre 73 l'année précédente). **Pour faire face, le Conseil Communautaire a approuvé de solliciter une demande auprès des fonds LEADER d'un montant de 28 145 € pour financer ces aides jusqu'à septembre 2020.**

PREVENTION DES INONDATIONS

Un financement pour définir un plan de gestion durable du trait de côte

Afin de préparer les territoires bretons aux conséquences du changement climatique, la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL), le Centre d'Etudes et d'expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement (CEREMA) et la Région lancent un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) destiné aux intercommunalités bretonnes.

Aussi, Auray Quiberon Terre Atlantique, compétente en matière de prévention des inondations fait partie des trois candidats retenus pour bénéficier de financements permettant de définir un plan de gestion durable de son trait de côte.

Le Conseil Communautaire a approuvé de signer la convention d'engagement avec la DREAL. Aussi, Auray Quiberon Terre Atlantique bénéficiera d'une aide de 60 000€ (sur un budget global de 102 000 €) pour engager un premier travail de synthèse scientifique et étudier certains secteurs à risques (comme par exemple l'isthme de Penthièvre à Saint-Pierre Quiberon, le secteur de Carnac Plage, les zones basses de Locmariaquer).



Qu'est-ce que la Prévention des Inondations ?

C'est la capacité à protéger les populations des risques de crues et de submersions marines. Cela passe par :

- l'aménagement des bassins hydrographiques pour préserver ou réguler l'écoulement naturel des cours d'eau (par exemple par la création de zones tampons, la coupe des herbes et roseaux qui poussent dans les fossés...),
- la création, la gestion, la régularisation des ouvrages de protection comme les digues (par exemple par l'entretien, la gestion et la surveillance des protections existantes, l'étude de l'implantation de nouveaux ouvrages...).



**Retrouvez l'ensemble des notes de synthèse
sur le portail communautaire et toutes les délibérations
sur le site de la Communauté de Communes
www.auray-quiberon.fr, rubrique « Conseils et délibérations »**

